

# AXÉRÉAL

Un projet fort et structurant, à la hauteur des défis du XXI<sup>ème</sup> siècle.

En décidant de créer Axérial, les agriculteurs de la grande région céréalière du Centre accroissent leur pouvoir économique en se dotant d'un opérateur majeur qui pourra accueillir les meilleurs professionnels et experts sur ses métiers, renforcer ses capacités d'investissement dans l'aval et mieux répondre à la concentration des acteurs industriels.



Jacques Dousset et Jean-Marc Dubois



## Les fondations

Agralys et Epis-Centre ont fait le choix de créer une Union de coopératives à parité, qui porte le nom d'Axérial.

Une fois toutes les autorisations administratives obtenues, elle réunira au 1<sup>er</sup> juillet 2009, les moyens humains et matériels permettant de poursuivre et de développer toutes les activités. L'organisation terrain en relation avec les agriculteurs reste propre à chaque bassin de production.

Axérial aura pour missions : la commercialisation et le stockage des céréales, le référencement, l'achat et le stockage des agrofournitures, le développement des activités semences et la mutualisation des services généraux.

Dotée de moyens financiers importants, l'Union de coopératives Axérial sera l'actionnaire majoritaire des activités de transformation, de distribution et de service également regroupées.

Axérial va se construire sur ces fondations avec l'ambition d'être opérationnelle dès l'exercice 2009/2010.

Composé à parité de 18 administrateurs, le Conseil d'Administration validera les différentes étapes de sa construction. La présidence est assurée par Jean Marc Dubois.

## Les raisons qui ont présidé à la création d'Axérial

Les deux Groupes étant en bonne santé financière, la décision prise par le Conseil d'Agralys présidé par Jacques Dousset et celui d'Epis-Centre présidé par Jean-Marc Dubois correspond bien à la volonté d'être l'opérateur régional efficace et performant que les adhérents sont en droit d'attendre sur des marchés en pleine mutation.

Voulue ou subie, la concentration des acteurs trouve toujours son origine dans un contexte sans cesse plus concurrentiel. La mondialisation et la libéralisation des marchés favorisent l'émergence d'entreprises de tailles plus importantes. Pour travailler avec elles,

qu'elles soient fournisseur, cliente ou concurrente, il faut disposer d'armes commerciales de même nature.

La dérégulation des marchés s'est accompagnée d'une forte volatilité. Pour se prémunir d'effets négatifs, une surface financière plus large est indispensable. A plus de protection, il faut aussi adjoindre plus de compétences sur des marchés devenus très complexes.

Avec la concentration des acteurs, le coût d'entrée sur de nouvelles filières et les développements dans la transformation supposent des moyens financiers conséquents, plus faciles à apporter ou à lever quand on dispose d'un haut de bilan renforcé.

Toutes ces évolutions obligent nos entreprises à s'adapter et à renforcer leur capacité à négocier, à se protéger et à se développer. Il convient d'y ajouter la capacité de recherche. Si produire plus et mieux demain apparaît comme une nécessité évidente, la façon d'y parvenir exige un ensemble de moyens et de compétences centrés sur ce même objectif.

## Un levier pour les agriculteurs

Cette alliance sera pour les agriculteurs et les adhérents en particulier, un levier pour renforcer leur poids économique et politique en région Centre et au-delà.

A cet outil coopératif plus puissant reste attaché le mot proximité, qui régira toujours la relation entre l'agriculteur adhérent et son entreprise coopérative.

## Un pôle céréalier renforcé

Axérial a vocation à être un acteur économique et social majeur dans la « Grande Région Centre » et à être un opérateur céréalier de référence sur le marché européen.

Les zones d'activité d'Agralys et d'Epis-Centre sont contiguës et se complètent sur un même bassin naturel de production, couvrant la région Centre étendue aux départements limitrophes de l'Allier, la Nièvre, l'Essonne, les Yvelines et de l'Orne.

Cette « Grande Région Centre » développe les mêmes productions (colza, blé tendre, blé dur, orges, maïs et tournesol).

Axérial représentera 7 % du marché national de l'agrofourniture et de la collecte et, avec l'activité de Granit Négoce, près de 10 % de la commercialisation des céréales et oléagineux français.

Axérial se positionnera également comme un opérateur de référence en malterie, en tant que 5<sup>ème</sup> malteur mondial, en meunerie comme 3<sup>ème</sup> meunier français et en nutrition animale en se situant parmi les dix premiers fabricants français. Axérial disposera par ailleurs du 3<sup>ème</sup> réseau de laboratoires d'analyses agricoles et agro-alimentaires en France et d'un réseau important de magasins libres services agricoles.

## Une construction étape par étape

Dans un premier temps, les chantiers prioritaires ont été identifiés :

- Constituer rapidement un système d'information unique,
- Organiser prioritairement les services agrofournitures et céréales,
- Finaliser l'architecture du Groupe dans ses aspects juridiques et financiers : valorisation et apports de sociétés, schémas de financement, règles de fonctionnement intra-groupe,
- Analyser les flux de produits et marchandises pour déterminer l'organisation de la logistique et des transports,
- Définir les fonctions et délégations,
- Redéfinir les périmètres et les dispositions sociales des salariés au niveau du Groupe.

Les validations sur les plans juridique et politique jalonneront le parcours.

Les démarches sont en cours pour obtenir les autorisations préalables auprès de la DGCCRF. Les groupes de travail sont constitués pour qu'Axérial puisse démarrer son activité au 1<sup>er</sup> juillet 2009, sous réserve d'obtention de toutes les autorisations administratives.

## Axérial en chiffres

Adhérents	13 000
Effectifs	3 400

## Chiffres clés proforma base 30 juin 2008

Chiffre d'affaires	2,7 milliards d'euros
Excédent brut d'exploitation	134 M€
Capitaux propres	400 M€
Capacité d'autofinancement	84 M€

Collecte	4 MT
Commercialisation	7 MT
Agrofourniture	420 M€
Semences	80 000 T
Malterie	537 000 T (sera portée à 740 000 T)
Nutrition Animale	630 000 T
Meunerie	96 000 T (développement à 300 000 T sur l'exercice en cours)

Chimie Végétale	
Participations dans la trituration, les biocarburants et l'amidonnerie-glucoserie	
Laboratoires d'Analyses	12,5 M€
Distribution Jardinerie	40 M€